



PLAN NATIONAL DE FORMATION 2019

La DGALN vous propose l'action de formation n° 19-233

PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION ECOQUARTIERS

EcoQuartiers, les objectifs environnementaux de l'aménagement opérationnel durable

Pour vous inscrire : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>,

recherchez votre formation et cliquez sur « s'inscrire » (authentifiant cerbère)

Aide sur l'inscription en ligne : [ici](#)

Cette action fait partie du parcours de professionnalisation « EcoQuartiers » mis en œuvre par la DGALN pour les agents en poste sur ces missions.

Pour les agents de l'État : Vous trouverez en annexe l'ensemble des actions du parcours avec le lien intranet: <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/les-parcours-de-professionnalisation-r5134.html>

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet :

<http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du

CMVRH : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

Pour les collectivités et partenaires publics et privés, vous trouverez les informations sur la démarche EcoQuartier et le parcours de formation sur le site internet : <http://www.ecoquartiers-club.logement.gouv.fr/formations-2019-a1502.html>



QUAND ?

21 et 22 mars 2019

date limite d'inscription

1^{er} mars 2019 (auprès du CVRH)

OÙ ?

LYON

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

5 place Jules Ferry

69453 Lyon CEDEX 06

Vos contacts à la DGALN

Maîtrise d'ouvrage : DHUP/AD4

Cheffe de projet : Yâsimîn VAUTOR – 01 40 81 94 12

yasimin.vautor@developpement-durable.gouv.fr

Maîtrise d'ouvrage locale : Marie-Jeanne Dourousset, DREAL AURA

DGALN- Sous-direction de la performance

Rémy BLANES – Responsable du pôle national de formation

Lucie LAMBERTRAYAR – Chargée de projet formation

Vos contacts au CMVRH

Maîtrise d'oeuvre : CVRH de Clermont-Ferrand

Chef de projet : Franck DEYTIEUX - 04 73 14 72 07

franck.deytieux@developpement-durable.gouv.fr

Adresses électroniques de réception des candidatures hors ministères (bulletin en fin de document) :

meddit.cvrh-clermont@developpement-durable.gouv.fr

ecoquartiers-dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

Les objectifs de la formation

- Avoir une connaissance générale des principaux enjeux environnementaux à prendre en compte à l'échelle du quartier, d'une opération d'aménagement, par la déclinaison des engagements de la démarche EcoQuartier (dimension 4 de la démarche : environnement et climat)

- Faire le lien entre les enjeux environnementaux à l'échelle du projet, les outils (PLU, Agenda 21, PCET, TVB...) et acteurs du territoire

- Intégrer la démarche d'évaluation environnementale au sens réglementaire

- Connaître les outils mobilisables pour décliner les enjeux environnementaux dans le temps du projet, notamment à travers les outils contractuels

- Mobiliser le jeu d'acteurs et améliorer la structuration de la maîtrise d'ouvrage

- Bénéficier des premiers retours d'expériences d'opérations labellisées dans une optique d'amélioration continue des modes de faire la ville.

Le public concerné – les pré-requis

Destiné aux agents des structures publiques et parapubliques en contact avec les maîtres d'ouvrages exerçant des missions de conseil et d'appui à des projets écoquartiers de villes moyennes ainsi que les cœurs de ville « gros bourg ».

- Collectivités :

- Élus
- Agents de services techniques de collectivités (urbanisme et aménagement dont centres-villes et centres-bourgs, environnement, transition énergétique...)

- Services de l'État :

- DREAL (référénts EcoQuartier, chargés de mission Développement Durable ou Environnement, Transition Énergétique...)
- DDT (référénts EcoQuartier, référénts nouveau conseil aux territoires, chargés de mission Développement Durable, Environnement, Transition Énergétique, planification ...)

S'agissant d'acquérir des fondamentaux, la formation ne nécessite pas de compétence pré-requise particulière. Des connaissances générales en aménagement opérationnel et planification faciliteront la compréhension des sujets traités.

CONTEXTE

Collectivités en milieu rural, centres-bourgs, villes moyennes, grandes villes, métropoles : chaque territoire, quels que soient sa taille, son histoire, son contexte, est en mesure de s'engager vers un projet de territoire plus responsable et solidaire. Dans cette formation, nous verrons ensemble comment y parvenir, avec le référentiel EcoQuartier en fil conducteur et l'ancrage au territoire comme point de départ.

Un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement qui intègre tous les enjeux et principes d'aménagement durable de l'échelle du quartier à l'échelle du territoire :

- La gouvernance partagée et la co-construction : les ÉcoQuartiers sont des projets collectifs. Parce qu'ils doivent répondre aux besoins de tous, leur gouvernance mobilise tous les acteurs du territoire, du citoyen à l' élu, et doit proposer les outils de concertation et de suivi pour garantir la qualité du projet dans la durée et à l'usage ;
- La contribution à l'amélioration du quotidien, par la mise en place d'un cadre de vie de qualité, sain et sûr pour tous les habitants et usagers de l'espace public ou privé, et qui favorise le lien social ;
- La participation au dynamisme économique et territorial, grâce à la diversité des fonctions et à la diversité sociale, avec offre adaptée de mobilité propice au développement d'alternatives à la voiture individuelle ;
- La promotion d'une gestion responsable des ressources et de l'adaptation au changement climatique, intégrant les préoccupations liées à la place de la Nature en ville.

Pour mobiliser, accompagner et fédérer tous les acteurs de l'aménagement à la démarche EcoQuartier, des modules de formations sont proposés. Cette formation permet d'avoir une relecture actualisée et illustrée d'exemples de la dimension « objectifs environnementaux » qui structurent tout projet d'aménagement durable.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Intervenants :

- Marie-Jeanne Durousset, Correspondante Ville durable de la DREAL AURA, référente régionale de la démarche EcoQuartier
- Un intervenant du service de l'évaluation environnementale de la DREAL AURA.
- Cédric Ansart, Régis Cadre, Cyril Pouvesle, du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema).
- Les séquences seront illustrées et co-animées par différents porteurs de projets d'aménagements durables (collectivités et/ou Aménageurs, bureau d'études...).

Programme :

Cette formation a pour objectif de donner aux participants les bases pour appréhender et porter les politiques environnementales au plus proche des territoires, et de disposer d'une méthode éprouvée pour interroger la gouvernance, l'opportunité et la faisabilité du projet, sa programmation et sa gestion au quotidien au regard de ces politiques. La formation alterne séquences théoriques et interventions d'acteurs de l'aménagement de manière dynamique et propice aux échanges.

Journée 1 :

Tour de table et mot d'introduction de la DREAL sur les enjeux de l'aménagement durable.

Les prescriptions environnementales dans une opération d'aménagement : de quoi s'agit-il ?

- Panorama des outils et du jeu d'acteurs.
- Chronologie d'une opération d'aménagement.
- Articulation avec les enjeux environnementaux démarche EcoQuartier.
- Illustration des jeux d'acteurs.

Évaluation environnementale, étude d'impact

- Approche réglementaire des objectifs environnementaux : appréhender les enjeux portés par l'état

Illustrations concrètes de la déclinaison d'objectifs environnementaux sur une opération d'aménagement

- Présentation du projet des Passerelles à Cran Gevrier Annecy (74) en lien avec la démarche environnementale portée par la collectivité.
- Première visite : EcoQuartier La Duchère à Lyon.

Journée 2 :

- Seconde visite : ZAC de Maison Neuves à Villeurbanne.
- Table ronde et échanges, débriefing des visites.

Enjeux environnementaux dans la conception et la gestion de l'espace public

- Zoom des objectifs environnementaux et outils à l'échelle de l'espace public
- Retours d'expériences sur un ou plusieurs engagements (nature en ville, gestion de l'eau, éclairage public, gestion des risques...) à l'échelle de l'opération d'aménagement.
Exemples : collectivité et BET (Approche Environnementale de l'Urbanisme), aménageur et AMO Développement Durable, aménageur et promoteur.

Enjeux environnementaux à l'échelle de la parcelle et du bâtiment

- Transcription des objectifs environnementaux dans les cahiers des charges de cession de terrain, cahier de prescription de la maîtrise d'œuvre bâtiment (gestion de l'eau, coefficient de pleine terre, bâtiment passif, à énergie positive...). Exemple : aménageur – promoteur, la transcription des objectifs environnementaux dans les consultations des promoteurs et les relations contractuelles aménageurs-promoteurs.

Évaluation de la formation et retours sur les deux jours, réseaux, parcours de formations et outils mobilisables dans le cadre de la démarche EcoQuartier.

BULLETIN D'INSCRIPTION
PNF DGALN 2019 - Action n° 19-233

(à retourner au CVRH au plus tard le jour de la date de limite d'inscription)

par courriel : meddit.cvrh-clermont@developpement-durable.gouv.fr*

MERCI de saisir ce bulletin informatif

LA FORMATION : **PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION ECOQUARTIERS**
EcoQuartiers, Les objectifs environnementaux de l'aménagement opérationnel durable

CVRH maître d'œuvre : **CLERMONT-FERRAND**
Lieu de la formation : **LYON**
Chef de projet : **Franck DEYTIEUX**
Dates de la formation : **21 et 22 mars 2019**
Date limite d'inscription : **1^{er} mars 2019**

Catégorie d'action de formation : (cocher la case informatiquement)

T1 – adaptation immédiate au poste de travail

T2 – adaptation à l'évolution prévisible du métier

T3 – développement de ses qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications

Le stagiaire utilise son compte personnel de formation (C.P.F.) : oui non

LE CANDIDAT (à renseigner dans les cases informatiquement)

Nom Prénom Sexe (H/F)

Service N° du département du service

Grade

Fonctions

Adresse courriel

Catégorie fonction publique						
A+ <input type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	OPA <input type="checkbox"/>	Contractuel <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>
Statut d'origine du demandeur						
MTES-MCTRCT <input type="checkbox"/>	MAA <input type="checkbox"/>	Autre Min. État <input type="checkbox"/>	Collectivité <input type="checkbox"/>	Élu <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>	

Motivations et attentes de l'agent : (à renseigner dans les cases informatiquement)

Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation	Date et acceptation de l'agent
Avis favorable <input type="checkbox"/>	Date et acceptation du supérieur hiérarchique
réservé <input type="checkbox"/>	
défavorable <input type="checkbox"/>	
Priorité 1 <input type="checkbox"/>	Visa du responsable RH ou formation du service
2 <input type="checkbox"/>	
3 <input type="checkbox"/>	